

StereoTrader avec Admirals

Toute référence à « Admirals » doit être interprétée comme faisant référence, selon le cas, à Admirals Europe Ltd et/ou Admirals SC Ltd, qui est l'entité avec laquelle le client a noué une relation contractuelle.

À partir du 1er mai 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LICENCE

1. Dispositions Générales

1.1 **StereoTrader (ci-après également le « Produit »)** est une extension technique externe (tierce) pour les versions de bureau téléchargeables des plateformes de trading MetaTrader 4 (« MT4 ») et MetaTrader 5 (« MT5 »), que Admirals propose à ses clients en coopération avec Leveredge Ltd (l'« Éditeur » du Produit), conformément aux conditions générales de licence énoncées dans les présentes.

1.2 L'Éditeur dispose de son propre [Contrat de Licence Utilisateur Final \(CLUF\)](#), ainsi que d'un [Manuel de Référence du Produit \(manuel d'utilisation\)](#) qui doivent être lus, compris et acceptés par tout utilisateur du Produit avant son utilisation.

1.3 Le Produit peut être utilisé tant sur les comptes d'entraînement en argent virtuel (« Comptes de démonstration ») que sur les comptes en argent réel (« Comptes réels ») de tous les clients d'Admirals ayant opté pour cette offre de Produit (« Clients éligibles »).

1.4 La Licence de produit pour les Comptes de démonstration est disponible gratuitement pour les Clients éligibles d'Admirals, se renouvelle automatiquement chaque mois calendaire et la durée globale de la licence est généralement limitée par la durée de vie dudit Compte de démonstration.

1.5 La Licence de produit est disponible gratuitement pour les Clients éligibles d'Admirals si le client maintient des Fonds propres du compte réel d'un minimum de 4 000 euros (quatre mille euros) ou l'équivalent dans une autre devise de base du Compte réel. Le respect du montant minimum de fonds propres du compte réel susmentionné est soumis à un examen manuel discrétionnaire qui a lieu :

1.5.1 Dans les 2 (deux) jours ouvrables après que le niveau de Fonds propres du compte réel requis a été atteint et signalé à Admirals via le [page de présentation dédiée au produit](#) en faire la demande sur le site Internet d'Admirals [ou via le Dashboard client](#). Admirals informera le client par e-mail une fois l'accès accordé ;

1.5.2 À la fin de chaque mois calendaire, lorsque Admirals décide si la Licence de produit d'un Client

éligible sera renouvelée ou non pour le mois calendaire suivant.

1.6 Admirals ne s'engage pas dans la revente de licences de Produit StereoTrader payantes, par conséquent, la Licence de produit sur compte réel n'est disponible pour les clients qu'aussi longtemps qu'Admirals renouvelle la Licence de produit.

1.7 Le Produit StereoTrader est conçu pour les plateformes de trading téléchargeables MT4 et MT5 sous Windows et fournit des outils supplémentaires pour le suivi du compte de trading et des marchés financiers, ainsi que pour l'exécution d'ordres de trading.

1.8 Le Produit est basé sur la technologie des indicateurs et des Expert Advisors dans les versions de bureau téléchargeables pour Windows de MT4 et MT5. Ces derniers ne sont actifs que tant que la plateforme MetaTrader est connectée à Internet et aux serveurs de trading Admirals, et que toutes les autorisations requises sont accordées au Produit dans les paramètres de la plateforme de trading.

1.9 Avant d'appliquer les caractéristiques et les fonctions du Produit à un compte réel, chaque utilisateur est invité à se familiariser avec le manuel d'utilisation du Produit fourni par l'Éditeur du Produit, lequel est également disponible sur le [site internet de l'Éditeur](#). De plus, il est recommandé à chaque utilisateur du Produit d'en tester les caractéristiques et les fonctions sur un compte de démonstration gratuit avant de l'utiliser avec des comptes réels.

1.10 La responsabilité d'Admirals ne saurait être engagée pour les conséquences d'un fonctionnement inattendu du Produit résultant d'actes ou d'omissions de l'Éditeur, d'une connaissance insuffisante des règles et principes de fonctionnement du Produit par les clients d'Admirals, ou d'une utilisation incorrecte de celui-ci.

2. Mise à disposition de l'accès

2.1 Pour obtenir l'accès au Produit, un Client éligible doit suivre les étapes suivantes :

2.1.1 S'inscrire et envoyer une demande par le biais d'un [page de présentation dédiée au produit](#) ou via le Dashboard ;

2.1.2 Télécharger le fichier d'installation du Produit StereoTrader (pour Windows) depuis le site web ou via le lien fourni ;

2.1.3 Lancer le fichier d'installation du Produit StereoTrader et suivre les instructions qui y figurent.

2.2 La Licence de produit du Compte de démonstration est activée instantanément, et les clients pourront utiliser le StereoTrader Produit dès leur connexion à une plateforme de trading avec les identifiants du Compte de démonstration reçus d'Admirals lors du processus d'inscription.

2.3 L'activation de la Licence de produit pour un Compte réel nécessite que le Compte réel dispose

d'un un minimum de **Fonds propres de 4 000 euros (quatre mille euros)** ou un montant équivalent dans une autre devise de base du Compte réel.

Remarque :

- L'activation de la Licence de produit pour un Compte réel peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables. Admirals informera le client par e-mail une fois la licence octroyée.
- Chaque Licence de produit pour Compte réel est fournie pour un seul Compte réel et ne peut être transférée. Si un client possède plusieurs Comptes réels, il/elle peut recevoir gratuitement une licence pour chaque compte, à condition que les exigences minimales de Fonds propres soient respectées pour chacun d'entre eux.
- La licence est octroyée jusqu'à la prochaine période d'examen manuel discrétionnaire, au cours de laquelle Admirals décidera si la licence d'un client doit être renouvelée pour un mois supplémentaire.
- Le processus de demande de Licence de produit pour un Compte réel n'empêche pas un client d'utiliser l'ensemble des autres Comptes réels et des fonctionnalités de la plateforme de trading fournis par Admirals.

3. Renouvellement de l'accès

3.1 La Licence de produit pour un Compte de démonstration est renouvelée automatiquement tant que le Compte de démonstration existe ou que le Produit est proposé par Admirals.

3.2 La Licence de produit pour un Compte réel sera renouvelée automatiquement si le client maintient **un des Fonds propres du compte réel d'un minimum de 4 000 euros (quatre mille euros)** ou l'équivalent dans une autre devise de base du Compte réel au moment de l'examen, conformément au paragraphe 1.5.2.

3.3 Si Admirals décide de ne pas renouveler la licence du Produit, Admirals tentera d'informer le client par e-mail 72 heures avant la suspension de l'accès. Toutefois, la réception en temps utile de cette notification par le client n'est pas garantie. **Le client demeure l'unique responsable des conséquences que l'interruption de la Licence de produit pourrait entraîner.**

3.4 Tout client dont la Licence de produit n'a pas été renouvelée est libre de continuer à utiliser les services d'Admirals conformément aux Conditions Générales en utilisant les fonctionnalités standard des plateformes MT4 et MT5.

4. Résiliation de la licence

4.1 Admirals et l'Éditeur présument une « **Utilisation équitable** » : si un client utilise cette offre de Produit de manière inhabituelle ou **à l'encontre des intérêts économiques et juridiques d'Admirals,**

Admirals se réserve le droit de résilier l'accès au Produit immédiatement et à sa discrétion raisonnable, avec ou sans préavis au client.

4.2 Admirals a le droit de suspendre l'accès au Produit, y compris pour les Comptes réels dont les Fonds propres sont supérieurs à 4 000 euros (quatre mille euros) ou un montant équivalent dans une autre devise de base du Compte réel, si des schémas suspects de dépôts et de retraits apparaissent, suggérant que les conditions générales de licence de ce Produit ont été violées.

4.3 Admirals se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier, d'ajuster, de suspendre, d'annuler, de résilier ou de mettre fin à la fourniture du Produit à tout moment, avec ou sans préavis au client.

En aucun cas Admirals ne sera tenu responsable des conséquences directes ou indirectes découlant de toute modification, de tout ajustement, de toute suspension, annulation ou résiliation du Produit.

4.4 Rien n'exclura ni ne limitera la responsabilité exclusive du client pour toute activité illégale ou frauduleuse qui pourrait survenir lors de l'utilisation du Produit.

5. Dispositions Finales

5.1 À la réception du Produit, le client reconnaît avoir **lu, compris et accepté** les présentes conditions générales de licence pour l'utilisation du Produit StereoTrader, ainsi que toutes les conditions d'utilisation finales et les manuels d'utilisation du Produit disponibles sur le site de l'Éditeur et toutes les autres Conditions Générales d'Admirals, et y adhérer.

5.2 Admirals ne fait aucune déclaration concernant le fonctionnement sans faille du Produit et décline toute responsabilité pour les problèmes techniques liés au Produit qui pourraient découler d'actes ou d'omissions de l'Éditeur ou d'une incompatibilité temporaire ou permanente, totale ou partielle, du Produit avec les plateformes de trading MT4 et MT5 proposées par Admirals.

5.3 En utilisant le Produit et en acceptant les présentes conditions générales de licence, le client s'engage à exonérer Admirals et ses représentants de toute responsabilité concernant les réclamations, coûts, pertes ou dommages de toute nature que ce soit, découlant du Produit ou liés à celui-ci.

5.4 En cas de litige ou de mauvaise interprétation des conditions générales de licence énoncées ci-dessus, ce litige ou cette mauvaise interprétation sera résolu comme Admirals le jugera approprié. La décision de Admirals est définitive et exécutoire.

5.5 Le client peut annuler la Licence de produit à tout moment en envoyant un e-mail contenant son numéro de compte de trading et un court message à stereotrader@admiralmarkets.com.

5.6 Admirals se réserve le droit de divulguer le numéro de compte du client à l'Éditeur concerné afin de pouvoir exécuter les instructions, les vérifications techniques et les ordres du client pour la



Admirals Europe Ltd (précédemment Admiral Markets Cyprus Ltd)
Agias Zonis 63, 3090 Limassol, Cyprus
Email : info@admiralmarkets.com.cy
Numéro de licence : 201/13
Numéro d'enregistrement : HE310328

fourniture des services du Produit ou pour enquêter sur tout abus présumé.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour toute question ou tout commentaire.